

R-3752-2011  
8 septembre 2011

PANEL 9 - GM  
Interrogatoire  
- 216 - Me H. Sigouin-Plasse

Malheureusement, dans les faits ce n'était pas tout à fait le cas, la méthode de calcul du taux de rendement a été revue suite à des analyses internes et la rentabilité a alors été ramenée à neuf pour cent (9 %).

À cette nouvelle méthode de calcul-là se sont ajoutés par la suite d'autres facteurs qui sont venus eux aussi affecter la rentabilité du marché résidentiel et donc le potentiel de développement dans ce marché-là.

Alors qu'est-ce qui dans les faits a affecté la rentabilité depuis deux mille huit (2008)? Bien, comme je vous le disais, on croyait lors du rapport annuel avoir atteint une rentabilité de neuf virgule soixante-seize pour cent (9,76 %), mais le nouveau calcul a ramené la rentabilité à neuf pour cent (9 %).

S'ajoute à cela le fait que le potentiel de ventes en conversion mazout est moins grand qu'il l'était. Des données provenant de Ressources naturelles Canada, de l'industrie du mazout et de nos propres analyses démontrent clairement qu'il y a un effritement du potentiel de conversion de nouveaux clients qui utilisent actuellement le mazout.

|                      |
|----------------------|
| Régie de l'énergie   |
| DOSSIER: R-3693-2009 |
| DÉPOSÉE EN AUDIENCE  |
| Date: 9 FÉVRIER 2012 |
| Pièces n°: A-35      |